

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2016



INTRODUCTION

Fidèle à sa mission d'informer au mieux les Etats Membres sur l'ensemble des activités menées dans le trimestre, le Secrétariat Exécutif de la COREP présente, dans les lignes qui suivent, le condensé desdites activités réalisées courant Deuxième Trimestre 2016.

Le présent rapport a pour ossature :

- principaux événements du Siège ;
- réunions statutaires ;
- suivi des conclusions des sessions du Conseil des Ministres et Réunions du Comité Technique ;
- rencontres régionales et internationales ;
- mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique ;
- gestion financière et administrative.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1 Principales correspondances

I.1.1 Courrier transmis

- Le 04 avril 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP sollicitant l'autorisation de participation des membres du Comité Technique de leurs pays à la 12^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP qui s'est tenue à Yaoundé en République du Cameroun, du 14 au 16 avril 2016.
- Le 04 avril 2016 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC, l'invitant, lui ou son Représentant, à prendre part aux assises de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique.
- Le 04 avril 2016 : lettre adressée au Contrôleur Financier de la COREP, l'invitant à participer aux travaux de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique.
- Le 04 avril 2016 : lettre adressée au Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, ou son Représentant, à prendre part aux assises de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique.
- Le 08 avril 2016 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT l'informant de la participation de Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP, à la réunion du Comité de suivi de la concertation et de la coordination entre les Institutions et Organisations Régionales des Pêches opérant dans la zone COMHAFAT qui s'est tenue le 03 mai 2016 à Tanger (Maroc).
- Le 11 avril 2016 : lettre adressée au Directeur de CEA/BSR-AC à Yaoundé, pour demander une assistance technique.



- Le 16 avril 2016 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour transmission du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015, fait par le Contrôleur Financier de la COREP.
- Le 16 et le 20 avril 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la COREP pour transmission du rapport de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique.
- Le 20 avril 2016 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique.
- Le 21 avril 2016 : lettre adressée au Chef d'Agence Grand Compte EVOLIS – GABON TELECOM à Libreville pour réclamations relatives à la coupure brusque d'internet, constatée depuis le mois de mars 2016, au Siège de la COREP.
- Le 03 mai 2016 : lettre adressée à Monsieur l'Agent Comptable de la CEEAC relative à la justification de la subvention de la CEEAC, montant quarante millions (40 000 000) de francs CFA.
- Le 06 mai 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture des Etats Membres de la COREP relatives au paiement de la contribution statutaire de l'année 2016 et à la réduction de leurs arriérés de contribution des années antérieures.
- Le 06 mai 2016 : demande d'audience auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise.
- Le 06 mai 2016 : message officiel de Félicitations adressé à Monsieur Henri DJOMBO, suite à sa nomination en qualité de Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo.
- Le 06 mai 2016 : message officiel adressé aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP relatif à la nomination de Monsieur Henri DJOMBO, en qualité de Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo, en remplacement de Monsieur Bernard TCHIBAMBELELA.
- Le 10 mai 2016 : transmission du rapport d'activités du premier trimestre 2016 à l'ensemble des Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP.
- Le 10 mai 2016 : transmission du rapport d'activités du premier trimestre 2016 au Secrétaire Général de la CEEAC.
- Le 10 mai 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo et de la République Gabonaise au sujet des activités prioritaires du projet FAO-COREP TCP/SFC/3501 sur le renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale notamment dans leurs pays respectifs.
- Le 11 mai 2016 : lettre adressée au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun l'informant de l'arrivée d'une mission de la COREP pour la finalisation du projet de création d'un centre régional d'excellence en aquaculture à Douala.



- Le 13 mai 2016 : lettre adressée au Directeur Général de la FAO au sujet de la participation du Secrétaire Exécutif de la COREP à la 32^{ème} Session du Comité des Pêches (COFI) de la FAO.
- Le 25 mai 2016 : lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches à Luanda relative à la mission de travail devant être effectuée courant août à Luanda par le Secrétariat Exécutif de la COREP.
- Le 25 mai 2016 : lettre adressée au Ministre de la Pêche et de l'Environnement à Malabo au sujet d'une mission de sensibilisation du Secrétariat Exécutif de la COREP à Malabo.
- Le 31 mai 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture du Congo, de l'Angola, de la République Démocratique du Congo, du Cameroun et de la Guinée Equatoriale concernant l'initiative du projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche (hommes, femmes ou jeunes) organisés en associations professionnelles ou en groupements coopératifs.

Le Secrétariat Exécutif a sollicité l'implication des services techniques concernés desdits Ministères pour nous fournir, le 30 juin, les principaux éléments requis pour l'identification de ces projets dans leurs pays respectifs.

- Le 31 mai 2016 : lettre adressée à Monsieur Austen Junior MOUITY CAKPO, Agent chargé du Service Information/Communication pour notification de la prolongation de la période d'essai.
- Le 08 juin 2016 : lettre adressée au Directeur de l'UA-BIRA relative à la participation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur, à la réunion consultative d'Experts sur le renforcement des structures / Système d'information sur le commerce de poisson en Afrique, qui s'est tenue du 29 juin au 1^{er} juillet 2016 à Zanzibar en Tanzanie.
- Le 13 juin 2016 : lettres adressées aux Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo ainsi qu'au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun pour transmission des lettres du Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, relative au versement des contributions du Gabon, du Congo et du Cameroun vis-à-vis d'INFOPÊCHE.
- Le 27 juin 2016 : lettre de vœux d'anniversaire adressée au Président en exercice de la COREP à l'occasion du 56^{ème} Anniversaire d'Indépendance de la République Démocratique du Congo.
- Le 29 juin 2016 : note verbale de présentation des vœux à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo auprès de la République Gabonaise, à l'occasion du 56^{ème} Anniversaire de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo.
- Le 29 juin 2016 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour le décaissement, sur la ligne dotation CEEAC à la COREP, année 2016, la somme de trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA, relative à la tenue de la 9^{ème} Session du Conseil des Ministres de la COREP.



I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 07 avril 2016 : lettre du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional FAO Afrique Centrale pour désignation de Monsieur Lionel KINADJIAN, chargé des pêches et de l'aquaculture, pour représenter ledit Bureau à la 12^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP.
- Le 08 avril 2016 : lettre du Ministre de la Pêche et de l'Environnement de la République de Guinée Equatoriale portant autorisation des membres du Comité Technique du pays à participer à la 12^{ème} réunion dudit Comité.
- Le 08 avril 2016 : lettre du Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture du Gabon portant notification de participation des membres du Comité Technique du pays à prendre part à la 12^{ème} Réunion dudit Comité.
- Le 20 mai 2016 : lettre de Félicitations du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage du Gabon pour transmission au nouveau Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Congo
- Le 25 mai 2016 : lettre du Ministre des Finances de la République du Cameroun annonçant les dispositions prises en vue du mandatement de la somme de quarante-trois millions (43 000 000 de francs CFA) au profit de la COREP, au titre du règlement de la contribution statutaire 2016 du Cameroun.
- Le 27 mai 2016 : note verbale de l'Ambassade de la République Arabe d'Egypte en République Gabonaise pour transmission au Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, la position égyptienne concernant les récentes allégations de la République du Soudan relatives à la frontière internationale établie entre la République Arabe d'Egypte et la République du Soudan.
- Le 27 mai 2016 : note verbale de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo en République Gabonaise, pour informer de la disparition de Son Excellence Monsieur Baudouin BANZA MUKALAY, Ministre de la Culture et des Arts.
- Le 07 juin 2016 : lettre de réponse du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun marquant son accord pour l'organisation de la mission de finalisation du projet de création d'un Centre Régional d'Excellence en aquaculture par la COREP à Douala.
- Le 08 juin 2016 : lettre de Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola exprimant sa disponibilité de recevoir au mois d'août 2016, à Luanda, une mission de travail de la COREP.
- Le 08 juin 2016 : note verbale de l'Ambassade de la République Arabe d'Egypte au Gabon portant transmission de la déclaration faite par Son Excellence le Conseiller Ahmed Abu ZAID, Porte-parole du Ministre des Affaires Etrangères de la République Arabe d'Egypte à l'occasion de la « *Journée Africaine* », et par laquelle ledit Ministère lançait un Programme National Intégré pour mettre en évidence l'appartenance africaine pour l'Egypte.
- Le 15 juin 2016 : lettre de remerciements du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo suite au



message de félicitations adressé par la COREP pour sa récente nomination au Gouvernement du Congo.

- Le 24 juin 2016 : lettre de réponse du Ministre d'Etat, Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Gabonaise à la note d'information de la COREP du 30 mai 2016 relative à la tenue de la Trente-deuxième Session du Comité des Pêches de la FAO (COFI).
- Le 30 juin 2016 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Elevage et de la Pêche du Gabon nous informant de la composition de la délégation gabonaise devant prendre part à la 32^{ème} Session du COFI.
- Le 30 juin 2016 : lettre du Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO pour l'Afrique Centrale, Représentant FAO Gabon, relative à l'extension de la date de fin du Projet portant renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale (TCP/SFC/3501) jusqu'à la date du 31 novembre 2016.

I-2 Des invitations

Pour les invitations avec effets au deuxième trimestre 2016

Invitation du Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) de la République Gabonaise à la cérémonie de lancement de l'« opération Albacore », qui a eu lieu le 18 avril 2016, à Libreville.

Invitation du Sous-Directeur Général de la FAO et Représentant Régional pour l'Afrique à la 21^{ème} Session du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) qui s'est tenue du 20 au 22 avril 2016, à Dakar au Sénégal.

Invitation du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique du Gabon à la cérémonie d'ouverture officielle de la 57^{ème} Session Ministérielle de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), qui a eu lieu le 27 avril 2016, à Libreville.

Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à la réunion du Comité de Suivi de la concertation et de la coordination entre les Institutions et Organisations Régionales opérant dans la zone COMHAFAT, qui a eu lieu, le 03 mai 2016, à Tanger (Maroc).

Invitation de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Gabon à la réception organisée à l'occasion de la Journée de l'Europe.



Invitation du Secrétaire Exécutif de la SADC à la réunion sur les questions de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) à Maputo (Mozambique), qui s'est tenue du 9 au 11 mai 2016.

Invitation du Doyen du Corps Diplomatique du Groupe Africain à la réception qui a eu lieu le 25 mai 2016, à l'occasion de la célébration du 53^{ème} Anniversaire de la Journée de l'Afrique.

Invitation de l'Ambassadeur de l'Italie et Madame Paolo De NICOLO à la réception qu'ils ont donnée le jeudi 02 juin 2016 à l'occasion de la fête Nationale de la République Italienne.

Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à l'Atelier sur « les Accords de Partenariat pour une pêche durable et la bonne gouvernance de la pêche dans la zone COMHAFAT » qui s'est tenu les 2 et 3 juin 2016, à El Jadida (Maroc).

Invitation de l'Institut de Formation pour le Développement (le CIFOPE), à la journée de présentation des offres de formations CIFOPE et l'implantation du Bureau TOMATE au Gabon, le jeudi 09 juin 2016.

Invitation du Directeur Général de l'Agence National des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) du Gabon à la cérémonie de lancement de la campagne de débarquement au CAPAL, le 15 juin 2016, à Libreville.

Invitation du Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA à prendre part au Conseil Ad-Hoc des Ministres en charge de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture de la CEMAC qui a eu lieu du 21 au 24 juin 2016, à Malabo (Guinée Equatoriale).

Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à la réunion consultative des experts sur les lignes directrices relatives à la mise en place de centres d'excellence dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, qui s'est tenue à Zanzibar (Tanzanie) les 27 et 28 juin 2016.

Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à la réunion consultative des experts sur le renforcement des structures/systèmes d'information sur le commerce de poisson en Afrique, du 29 juin au 1^{er} juillet 2016, à Zanzibar (Tanzanie).



Pour l'invitation avec effet au 3^{ème} trimestre 2016, il s'agit de :

invitation du Directeur Général de la FAO à prendre part à la 32^{ème} Session du Comité des Pêches de la FAO (COFI) devant se tenir à Rome (Italie), du 11 au 15 juillet 2016.

I-3 Des audiences

- Le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience, le 17 juin 2016, par l'Agent Comptable de la CEEAC.

A cette audience, il a été essentiellement question d'échanger sur la dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP et sur les dispositions à prendre pour le décaissement d'une deuxième tranche devant couvrir l'organisation de la prochaine Session du Conseil des Ministres de la COREP.

Les deux interlocuteurs se sont également appesantis sur d'autres questions d'intérêt commun, notamment le niveau de recouvrement de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI), au niveau des Etats Membres de la CEEAC.

- Le 17 et le 19 mai 2016, Monsieur de GRAAF, Consultant International du TCP/SFC/3501, a été reçu en audience au Secrétariat Exécutif de la COREP par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation. Il était accompagné de Monsieur Lionel KINADJIAN, Expert Pêche au Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

Ils ont d'abord fait le point sur l'état d'avancement des activités dans les cinq pays concernés par le projet (Cameroun, Congo, RD Congo, Gabon et Sao Tomé e Principe). Ils se sont penchés ensuite sur le projet du Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale.

Ces deux rencontres ont été également l'occasion d'aborder le problème de mise en place du système d'information régional sur les pêches et l'aquaculture ainsi que les modalités pratiques d'échange d'information entre la COREP et la CEEAC. A ce sujet, le Consultant International et l'Agent chargé de la communication à la COREP, Monsieur Austen MOUITY CAKPO, se sont chargés des aspects techniques essentiels pour l'opérationnalisation du système.

- En date du 29 juin 2016, Monsieur Lionel KINADJIAN, Expert Pêche au Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, a été reçu en audience au Secrétariat Exécutif de la COREP par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation. Au cours de cette audience, les points d'intérêt commun aux deux institutions avaient été abordés, à savoir :



- ✓ L'intérêt pour les pays membres de la COREP d'adhérer à l'Accord de la FAO de 2009 relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
- ✓ L'initiative de la FAO d'instaurer une Journée internationale de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR).
- ✓ La version finalisée du projet de protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale.
- ✓ Le contenu du projet régional devant être discuté avec les experts de la Banque Mondiale, à Rome en marge des travaux du Comité des Pêches.
- ✓ Les activités de la dernière phase du TCP/SFC/3501, notamment la collecte des données économiques nécessaires à l'étude du PIB de la pêche artisanale et l'organisation de l'atelier de clôture du TCP/SFC/3501, à Douala au Cameroun, dans la semaine du 21 au 26 novembre 2016.

I-4 Des réunions internes au Siège

Deux réunions ont été tenues en interne ce trimestre au Siège de la COREP respectivement le 28 avril et le 09 juin 2016.

A la réunion du 28 avril, les Agents de la COREP ont suivi avec une attention particulière le compte-rendu de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP, tenue à Yaoundé (Cameroun), du 14 au 16 avril 2016.

Ils ont également examiné et adopté un Programme de travail minimum du Secrétariat Exécutif. Ils ont aussi suivi les orientations du Secrétaire Exécutif quant à l'élaboration du programme détaillé pour l'année 2016, par poste de travail, programme qui devra être appuyé d'un chronogramme de mise en œuvre des activités retenues.

Une communication du Secrétaire Exécutif relative à l'assiduité au travail, à l'exemplarité dans l'exécution des tâches, au maintien du bon climat d'échanges qui existe déjà au sein du Secrétariat Exécutif, a constitué le mot de la fin au sujet des principaux points de l'ordre du jour.

Celle du 09 juin a consisté à la revue et au recadrage du programme de travail détaillé pour 2016, par poste de travail ainsi qu'à la séance critique et autocritique du site web de la COREP. A ce sujet, les Agents ont unanimement reconnu les progrès significatifs palpables réalisés au niveau de la gestion du site web et ont recommandé à l'Agent en charge de l'Information/Communication à redoubler d'efforts.



II. REUNIONS STATUTAIRES

Comme énoncé dans le rapport du premier trimestre 2016, la 12^{ème} réunion du Comité Technique et la IX^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP reportées pour avril, seule la 12^{ème} réunion du Comité Technique s'est tenue à cause des moyens financiers limités.

Ladite réunion a eu lieu du 14 au 16 avril 2016 à Yaoundé, en République du Cameroun. Les membres du Comité Technique à cette réunion ont adopté quatre (04) projets d'actes, à savoir :

- Décision N°001/DEC/COM/16 portant validation des comptes exercice 2015 ;
- Décision N°002/DEC/COM/16 portant adoption du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015 ;
- Décision N°003/DEC/COM/16 portant adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif de la COREP – exercice 2016 ;
- Décision N°004/DEC/COM/16 portant adoption du budget du Secrétariat Exécutif – exercice 2016.

Les quatre projets d'actes ont été soumis à la signature du Président en exercice de la COREP pour approbation.

Le rapport final de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique a été transmis à l'ensemble des Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP.

III. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ET REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique : la situation n'a pas évolué pour les deux pays qui n'ont pas encore accompli cette procédure (Angola et Guinée Equatoriale).
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : un seul versement enregistré au cours de ce 2^{ème} trimestre 2016 (République Gabonaise).
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : Le Secrétariat Exécutif a dressé des correspondances à la République d'Angola et à la République de Guinée Equatoriale. L'Angola a confirmée l'aboutissement de la procédure d'adhésion à la Convention de la COREP et Madame la Ministre des Pêches de ce pays a promis de fixer courant juillet 2016 la date de la mission de travail y relative du Secrétariat Exécutif de la COREP à Luanda pour le mois d'août 2016.



Par contre, on n'a pas encore la réaction des Autorités de la République de Guinée Equatoriale pour recevoir la mission de sensibilisation.

- Concernant les préparatifs de la IX^{ème} Session Ordinaire du Conseil des ministres, la durée des travaux a été réduite à une journée et demie, selon les orientations du Comité Technique. La Session pourrait se tenir courant 3^{ème} trimestre suivant la disponibilité financière.
- Quant aux préparatifs de la 2^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique, le Secrétariat Exécutif propose qu'elle se tienne courant 3^{ème} trimestre pour les mêmes raisons.

IV. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Douzième Réunion du Comité Technique de la COREP, Yaoundé (Cameroun), 13 - 18 avril 2016 ;
- 21^{ème} Session du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), Dakar (Sénégal), 19 - 23 avril 2016 ;
- Réunion du Comité de suivi de la concertation et de la coordination entre les Institutions et Organisations Régionales des pêches opérant dans la zone COPMHAFAT, Tanger (Maroc), 02 - 06 mai 2016 ;
- Concertation avec les membres de la coopérative EKAMA, Kango (Gabon), le 20 mai 2016 ;
- Atelier sur « les Accords de Partenariat pour une pêche durable et la bonne gouvernance de la pêche dans la zone COMHAFAT, El Jadida (Maroc), 1^{er} - 5 juin 2016 ;
- Conseil Ad Hoc des Ministres en charge de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture de la CEMAC, Malabo (Guinée Equatoriale), 20 – 27 juin 2016 ;
- Mission exploratrice du Centre d'excellence en aquaculture, Douala (Cameroun), 19-27 juin 2016 ;
- Réunion consultative des experts sur les lignes directrices relatives à la mise en place de centre d'excellence dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, Zanzibar (Tanzanie), les 27 et 28 juin 2016 ;
- Réunion de concertation des experts sur le renforcement de systèmes d'information sur le commerce des produits halieutiques en Afrique, Zanzibar (Tanzanie), 29 juin – 1^{er} juillet 2016.



V. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE

V-1. Avec l'appui des partenaires

V.1.1 Le projet de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale (projet FAO : TCP/SFC/3501) est en cours d'exécution depuis mai 2014. A l'issue du deuxième trimestre 2016, l'état de la situation est la suivante :

Pour la République Démocratique du CONCO

Le système de collecte de données pour les pêches maritimes en RD Congo est mis à jour et a reçu tout le soutien technique pour une mise en œuvre réussie. La poursuite de la mise en œuvre du système et sa viabilité dépendra de l'engagement des responsables du SENADEP.

Il faut prévoir que les questions en suspens soient résolues dans les derniers mois du projet.

- Collecte de données

Les données disponibles constituent presque un registre, car il contient: i) nom de la pirogue; ii) nom du propriétaire et ; iii) coordonnées du propriétaire.

Pour la strate "Côtère", ce type de données est presque achevé. Pour la strate "Estuaire" l'ensemble complet de données devrait être mis à jour. Cela peut être fait directement en changeant les champs de la nouvelle base de données en "modifiez enquête cadre".

- Questions restant pour la base de données

Une des questions importantes pour les bases de données et pour l'analyse des données sont les noms scientifiques d'un certain nombre de poissons, en particulier: *Bar noir, Barbion, Capitaine Blanc, Capitaine Noir, Capitaine Royal, Crevette Kossa, Crevette Royale, Dorade, Dorade rouge, Liguvu Peche matakou, Mabundu Rouge, Malua, Mbuyu, Mérout, Mingonko, Morue, Mvenyan, Perche (Pargo), Perche dorée, Perche Noire, Poisson lunette (petit capitaine), Rouget, Soleil.*

Comme convenus, le personnel du SENADEP a fait des photos de toutes les espèces et les a envoyées au consultant international du projet pour analyse.



- Questions restant pour l'application de téléphone mobile

Les questions suivantes sont restées pendantes pour l'application de téléphone mobile :

- Les noms scientifiques d'un certain nombre de poissons, comme souligné ci-haut. Cela pose le problème d'intégration des espèces dans l'application de téléphone mobile ;
- Mise en place d'une connexion Internet au bureau à Muanda, préalable essentiel pour le fonctionnement du système ;
- Fourniture de cartes SIM prépayées.

Une fois que ces préalables garantis, le projet pourrait décider de fournir trois tablettes (en fonction du budget restant).

Pour la République Gabonaise

On peut conclure que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés :

- Les systèmes de collecte de données ont été examinés et des recommandations d'amélioration ont été fournies et exécutées (y compris le développement d'une application innovante de collecte de données à l'aide de téléphones mobiles) ;
- Les membres du personnel ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur les principes de l'échantillonnage ;
- La section des statistiques a été dotée de quatre tablettes androïdes ;
- Une base de données entièrement fonctionnelle avec des procédures statistiques cohérentes a été développée, y compris un module d'extraction des données statistiques pour la base de données régionales (COREP).

- Actions jusqu'à la fin du projet

- Il a été décidé de saisir toutes les données recueillies en 2015 et 2016.

Pour la République du Cameroun

De prime abord, on peut dire que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés :

- Les systèmes de collecte de données ont été examinés et des recommandations d'amélioration ont été fournies et exécutées (y compris le développement d'une application innovante de collecte de données à l'aide de téléphones mobiles) ;
- Les membres du personnel ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur les principes de l'échantillonnage ;
- La section des statistiques a été dotée de vingt-unes (21) tablettes androïdes ;



- Une base de données entièrement fonctionnelle avec des procédures statistiques cohérentes a été développée, y compris un module d'extraction des données statistiques pour la base de données régionales (COREP) ;
- Une nouvelle enquête-cadre doit être mise en œuvre afin d'obtenir des données structurelles sur le nombre d'unités de pêche dans les zones côtières ;
- La gestion du système doit être décentralisée afin que le système puisse être exploité et entretenu au niveau régional.

En conclusion, les activités suivantes ont été retenues pour être réalisées jusqu'à la fin du projet :

- Etendre l'application du téléphone mobile aux trois régions où sont suivies les activités de la pêche artisanale au Cameroun ;
- Finaliser la saisie manuelle dans la base de données nationale de toutes les données recueillies ;
- Mettre en œuvre l'étude sur la contribution de la pêche artisanale dans le PIB.

Pour la République du Congo

On peut affirmer que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés :

- Les systèmes de collecte de données ont été examinés et des recommandations d'amélioration ont été fournies ;
- Cinq (5) membres du personnel ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur l'échantillonnage ;
- La section des statistiques a été servie en matériel : un nouvel ordinateur et deux tablettes ;
- Une base de données entièrement fonctionnelle avec des procédures statistiques cohérentes a été développée.

Toutefois, le consultant international du projet émet des doutes sur la durabilité des améliorations enregistrées, pour deux raisons :

- Compte tenu de l'expérience en 2015 où presque aucune des recommandations formulées par la mission de suivi n'avait été exécutée ;
- Par le fait que, lors de la mission de mars 2016, les fonds n'étaient pas disponibles pour l'achat des cartes SIM et de crédit pour tester l'application de téléphone mobile.

Il s'agit là des questions institutionnelles qui ne peuvent être résolues ni par la FAO, ni par la COREP, mais par le pays.



D'ici la fin du projet, le Coordonnateur National devra veiller aux activités suivantes :

- La saisie de toutes les données pour les pirogues motorisés recueillies en 2015 et 2016 ;
- La saisie de toutes les données recueillies pour la pêche industrielle en 2016 ;
- Le test de l'application de téléphone mobile pour les trois pêcheries (pêcheries industrielles, pêcheries artisanales avec pirogues motorisées, pêcheries artisanales avec des pirogues non motorisées).

Le Coordonnateur National est appelé à remédier à certaines insuffisances (pour ne pas entraver l'estimation de la contribution de la pêche au PIB), spécialement :

- La non-collecte de données pour les captures artisanales de pirogues non motorisées ;
- La non collecte de données sur le prix du poisson au niveau des sites de débarquement / port.

Pour la République Démocratique de Sao Tomé e Principe

Au stade actuel, nous estimons que, techniquement, tous les résultats du projet sont livrés :

- Les systèmes de collecte de données ont été examinés et des recommandations d'amélioration ont été fournies ;
- Quatre (4) membres du personnel ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur l'échantillonnage ;
- La section des statistiques a été servie en matériel : un nouvel ordinateur et deux tablettes ;
- Une base de données entièrement fonctionnelle avec des procédures statistiques cohérentes a été développée.

Le système de collecte de données est bien pris en charge par la Direction Générale des Pêches. Celle-ci promet de maintenir ce soutien au-delà du projet.

Toutefois, le Coordonnateur National doit bien veiller sur les questions suivantes :

- La collecte de données doit être affinée : trop d'échantillons sont collectés pour "Canoe-Todos Anzois'', tandis que les autres unités sont insuffisamment échantillonnées ;
- Instruire le numérateur sur le nombre d'échantillons à prélever mensuellement et essayer d'augmenter le nombre d'échantillons d'unités non encore couvertes suffisamment.



Pour la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale

L'Angola et la Guinée Equatoriale ne sont pas inclus dans le projet en ce qui concerne le renforcement de la collecte des données et le développement de base de données nationales, étant donné que les activités liées à l'amélioration de la collecte des données et au développement des bases de données nationales sont déjà couvertes par deux autres projets en cours et dans lesquels la FAO fournit un soutien technique.

Toutefois, la COREP a déjà demandé à ces deux pays de fournir les données de pêche pour le Système d'Information sur les pêches et l'aquaculture dans la zone COREP (COREP-SIP), suivant la norme exacte et le format des données adoptés par les autres Etats Membres.

Pour la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)

Au stade actuel de l'exécution du projet, la COREP s'en tient à trois (3) préoccupations majeures :

- Installer la base de données régionale;
- Préparer le Protocole de mise en place et de gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture dans la zone COREP (COREP-SIP) ;
- S'accorder, avec la FAO, sur les activités de la dernière phase du projet.

A ce jour, toutes les bases de données nationales élaborées par le projet peuvent générer automatiquement deux tables standard avec les valeurs des indicateurs régionaux, qui ont été définis et convenus lors de l'atelier sous régional de Douala en Novembre 2015. A ce sujet, il y a :

- Un tableau pour les données structurelles de la flotte de pêche ;
- Un tableau sur la capture et l'effort par espèce et par unité de pêche.

Les tableaux sont basés sur des données agrégées annuelles, les données d'origine restent dans les bases de données nationales.

Il convient de noter que la base de données régionale n'est pas encore un système d'information des pêches régionales complet :

- La base ne contient que des données de capture et d'effort, et les données structurelles ;
- Les données sur l'emploi, la contribution au PIB et à l'importation / exportation de produits de la pêche doivent être ajoutées dans une des étapes ultérieures ;



- Le COREP-SIP ne pourra devenir opérationnel que lorsque les États Membres fourniront les données sur une base régulière. Pour cela, un projet de Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture dans la zone COREP a été élaboré et sera soumis à l'appréciation du Comité Technique, pour son approbation par le Conseil des Ministres ;
- Il conviendra de décider des données publiques et des données de diffusion plus restreinte ;
- Enfin, il devrait être décidé sous quel format les données seront diffusées.

Avec la livraison de la base de données régionale préliminaire, le projet a indiqué que techniquement il n'est pas trop compliqué de mettre en place un système régional complet, mais que d'abord les questions ci-dessus devraient être d'abord aplanies.

Mr. Austen Junior MOUITY CAKPO, Agent Chargé de l'Information et de la Communication au Secrétariat Exécutif de la COREP, a été formé dans le fonctionnement de la base de données régionale.

Pour assurer la durabilité des résultats du projet, la COREP est appelée à établir un « ***groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêche et de l'aquaculture*** », qui peut fournir des recommandations sur les activités futures et peut contrôler la qualité des méthodes de collecte de données et les données recueillies. Ledit Groupe de travail sera logé au sein du Sous-Comité Scientifique.

Autres activités du projet : La contribution de la pêche au PIB

Sur base du formulaire de collecte de données économiques conçu par le consultant (Monsieur Sébastien Djienouassi), un formulaire de collecte de données simplifié et mettant l'accent sur le besoin majeur pour ce travail (l'estimation du ratio de valeur ajoutée, soit Chiffre d'affaires/ Valeur ajoutée) a été finalisé pour les différents types d'unités principales de pêche artisanale dans la zone COREP.

A partir des bases de données nationales, les principales unités de pêche pour l'étude du PIB ont été extraites et consignées dans un tableau approprié.

V.1.2 Le projet de renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango

Dans le cadre de l'exécution du projet intitulé « ***Renforcement des capacités de production des femmes du secteur pêche de Kango par l'introduction d'engins améliorés et par l'acquisition de moyens de conservation*** », initié en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) a effectué, le 20 mai 2016 à Kango en République Gabonaise, une mission de concertation avec la Coopérative « EKAMA ».



A l'issue de la mission, il en ressort une liste actualisée de tous les membres de la Coopérative EKAMA, au 20 mai 2016, qui sont au nombre de quarante-trois (43) membres dont vingt-neuf (29) anciens et quatorze (14) nouveaux.

Pour les nouveaux membres, il s'est avéré important de :

- Les conscientiser sur l'intérêt et le devoir de chaque membre d'une coopérative ;
- De confirmer, de manière ferme, leurs adhésions, tout en acceptant les conditions y afférentes ;
- De recueillir les besoins prioritaires de chaque nouveau membre de la coopérative.

La mission a formulé un certain nombre de recommandations, notamment :

- Pour qu'une association soit forte et vivante, il est important que chaque membre assiste aux réunions et s'acquitte régulièrement de ses cotisations, en respectant les conditions d'adhésion.
- Les recettes découlant des cotisations doivent d'abord subvenir aux besoins de fonctionnement de la coopérative et peuvent également permettre l'acquisition de nouveau matériel et de leur maintenance.
- Bien gérer les revenus afin que la coopérative puissent émerger et que chaque membre puisse prospérer dans son activité ;
- Les anciens membres doivent bien accueillir et bien encadrer les nouveaux adhérents.

Il serait bon que les femmes de la Coopérative EKAMA fassent vivre leur association. Pour ce faire, il revient à chacune d'elles de mieux entretenir le matériel reçu, de respecter au mieux les conditions émises lors de leur adhésion. Cela encouragerait la COREP et si possible, d'autres partenaires, à les aider à émerger davantage.

V.1.3 La poursuite des négociations avec différents partenaires techniques et financiers (UA-BIRA, COMHAFAT, NEPAD, Banque Mondiale...) pour la mise en œuvre des actions inscrites au programme de travail 2016.

Dans ce contexte, le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) est sollicité par la COREP pour apporter un appui dans la réalisation de son programme, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pêche INDNR (renforcement des systèmes SCS), la promotion de l'aquaculture (mise en place d'un centre régional d'excellence en aquaculture), la valorisation et la



commercialisation des produits de la pêche (réunion prévue sur le « Corridor des trois frontières » : Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale).

V-2. Sur fonds propres

V.2.1 Le projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche.

En vue d'étendre les activités de renforcement des capacités des acteurs de la pêche (hommes, femmes, ou jeunes) sur toute la zone COREP, le Secrétariat Exécutif de la COREP s'est engagé dans les préparatifs d'un projet d'assistance aux associations professionnelles ou aux groupements coopératifs dans cinq pays membres (Angola, Cameroun, Congo, RD Congo et Guinée Equatoriale).

A cet effet, le Secrétariat Exécutif de la COREP a sollicité, auprès des services techniques compétents des Ministères chargés des pêches, de lui fournir, au plus tard le 30 juin 2016, les principaux éléments requis pour l'identification du projet.

Le site, le groupe cible et les axes d'intervention du projet dans chaque pays seront déterminés par le Secrétariat Exécutif, sur propositions des administrations nationales des pêches. Ces trois options constitueront le point d'ancrage de la note conceptuelle du projet devant être élaborée par un consultant local qui sera recruté par le Secrétariat Exécutif.

V.2.2 Le projet de création du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture

Dans le cadre de l'exécution du Programme de travail de l'année, la COREP a initié une mission exploratoire (19-27 juin 2016), en vue de finaliser la feuille de route des activités réalisables durant cette année de démarrage du projet à l'Unité Pilote d'Aquaculture de Logbaba (UPAIL) à Douala au Cameroun, de commun accord avec le Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ainsi qu'avec les responsables dudit centre.

Cette mission a mené les activités ci-après :

- Faire un état des lieux du Centre ;
- Explorer, sur place, les différentes possibilités d'hébergement, de restauration et de déplacement des stagiaires ;
- Inventorier l'équipement, le matériel biologique et les intrants nécessaires pour une formation adéquate ;
- Définir le profil des formateurs et des techniciens encadrateurs, pour faciliter le choix de l'expertise appropriée ;
- Définir les différents modules de formation théorique et, parallèlement, les séances d'exercices pratiques y afférents ;



- Déterminer les contributions respectives de la COREP et du MINEPIA.

VI. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

VI-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP à la fin du deuxième trimestre 2016, se présente ainsi qu'il suit:

(Avril, Mai, Juin)

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
01-avr-16	Report	60 392 539		
	Recettes	37 302 022		
	Recettes cumulées	97 694 561		
	Dépenses	77 614 495		
	Reste:	20 080 066		
	NB:			
	<i>Recettes</i>			
12/04/2016	* Remboursement sur achat billets d'avion	1 712 220		
25/04/2016	* Reliquat 12ème Réunion du C. Tech.	1 221 052		
29/04/2016	* Paiement arriérés contributions Gabon	18 506 250		
29/04/2016	* Paiement arriérés contributions Gabon	15 862 500		
	Sous-total:	37 302 022		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
30-avr-16			48 835 071	
31-mai-16			11 533 922	
30-juin-16			17 245 502	
	Sous-total:		77 614 495	
	TOTAL GENERAL	97 694 561	77 614 495	20 080 066



VI-2 Gestion Administrative

VI.2.1 Gestion des Ressources Humaines

Au mois de mai, l'Assistante du Secrétaire Exécutif et le deuxième gardien ont bénéficié des congés annuels partiels.

L'Agent en Charge du Service Information/Communication, qui a été embauché à l'essai au mois de mars 2016 pour une période de trois (03) mois, a passé une période très appréciable.

Compte tenu du fait qu'il suit actuellement une formation en Conception de Système d'Informatique à l'Institut Africain d'Informatique (IAI), basé à Libreville en République Gabonaise et qu'il aura à effectuer un stage de fin d'études de six mois (6) prévu hors du Gabon afin de concrétiser sa formation en Master 1, et ce, à compter du mois de septembre 2016, le Secrétaire Exécutif de la COREP s'est vu dans l'obligation de lui accorder une nouvelle période d'essai de trois (3) mois, soit du 1er juin au 31 août 2016.

VI.2.2 Gestion du patrimoine

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel et suite à la vétusté de certains mobiliers et matériels de travail, le Secrétariat Exécutif a procédé à quelques achats aux périodes suivantes:

- en avril 2016, trois (3) ordinateurs portables;
- en mai 2016, un nouveau split pour le bureau de l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique;
- en juin 2016, une imprimante portative afin de pallier aux soucis souvent rencontrés au niveau de l'impression de certains documents en couleur lors des Réunions Statutaires organisés hors du Pays de Siège.

CONCLUSION

Comme souligné dans le précédent rapport du premier trimestre 2016, la douzième Réunion du Comité Technique et la 9^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP devaient se tenir au mois d'avril 2016.

Il convient de relever que, faute de ressources financières suffisantes, seule la 12^{ème} Réunion du Comité Technique a eu lieu, du 14 au 16 avril 2016, à Yaoundé en République du Cameroun.



C'est autant dire que nous sommes toujours à la recherche des moyens financiers substantiels devant nous permettre d'organiser de façon apaisée, dès que possible, ladite Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

Par ailleurs, il sied de souligner également que les requêtes du Secrétariat Exécutif de la COREP adressées au Cameroun, au Congo, en République Démocratique du Congo, à l'Angola et à la Guinée Equatoriale le 31 mai 2016, en vue d'initier un projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche (hommes, femmes ou jeunes) qui de préférence doivent être organisés en associations professionnelles ou en groupements coopératifs, à l'instar de la République Gabonaise et de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe, n'ont pas encore eu un écho favorable dans ces pays.

En effet, à la date butoir du 30 juin 2016, aucune réponse ne nous est parvenue. Aussi, invitons-nous les cadres de ces pays concernés à un sursaut d'orgueil afin que la duplication tant souhaitée de cette activité de soutien des hommes, femmes ou jeunes du secteur de la pêche dans l'ensemble des pays de la zone COREP puisse connaître un début de concrétisation.

Enfin, nous nous réjouissons de la Décision prise par la FAO de la prolongation de la durée du Projet portant renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale (TCP FAO – COREP /SFC/3501) jusqu'à la date du 31 novembre 2016.

Notre vœu ardent est de voir les coordonnateurs nationaux dudit TCP utiliser, à bon escient, ce précieux temps supplémentaire pour pouvoir évaluer l'impact des améliorations apportées par le Projet lors de l'atelier final.

Fait à Libreville, le 30 juin 2016

Le Secrétaire Exécutif


Emile ESSEMA

